



- Communiqué de presse -

Paris, le 03 février 2010

Ondamnation!

Sur fond de conférence sur les déficits publics, le Premier ministre et le ministre des Comptes publics viennent d'annoncer que l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) devait se situer en dessous de 3 %, pour le premier, et à 2 %, pour le second.

Qui paiera la note? Les usagers du système de santé, n'en doutons pas! Les leviers sont connus: baisser les budgets des hôpitaux, augmenter les franchises et les forfaits, opérer de nouveaux déremboursements de médicaments. A chaque fois, au bout du compte, c'est l'usager qui paie. D'ailleurs, les travaux des économistes le montrent clairement, en dehors des affections de longue durée et des hospitalisations, l'assurance maladie ne rembourse plus aujourd'hui 75 % mais seulement 50 %. Et les patients en affection de longue durée savent ce qu'il en coûte des restes à charge!!!

Les attaques contre le système de santé solidaire se poursuivent donc, en utilisant toujours la même variable : la baisse de la couverture d'assurance maladie. Alors que d'autres solutions existent, comme nous ne cessons de l'affirmer :

- modifier l'organisation du système de santé pour le rendre plus performant,
- mobiliser des ressources nouvelles, comme le recommandent notamment les rapports successifs de la Cour des Comptes.

Chacun aura noté que la conférence sur les déficits publics s'est déroulée sans les représentants des usagers du système de santé, nous privant d'exposer nos solutions.

Dommage, car il n'est pas question d'ignorer le déficit de l'assurance maladie, comme on l'a fait pendant trente ans. Il faut au contraire chercher les solutions pour le traiter car dans quelques années la multiplication des déremboursements, des franchises et des forfaits aura fait perdre toute légitimité au système de cotisation solidaire et on viendra nous expliquer que les assurances privées sont **LA** solution. Nous en connaissons les conséquences dans tous les pays qui ont choisi cette voie : multiplication des inégalités sociales de santé, progression de la fracture sociale, mauvais état de santé des populations, déséquilibres de santé publique.

C'est inacceptable.

Notre consultation <u>www.santesolidaireendanger.org</u> montre que pour nos concitoyens l'assurance maladie solidaire est un élément indispensable de la cohésion nationale.

- Le rapport final de consultation sera accessible en ligne à partir de mi-février 2010 -

Protéger la santé solidaire, c'est avant tout protéger la vie!

Contact presse:

Marc Paris – Responsable communication – Tél.: 01.40.56.94.42 / 06.18.13.66.95 – mparis@leciss.org